Flash Info n° 11

SCPI FICOMMERCE

COMMERCIALISATION OFFRE BPCE VIE

A PARTIR DU 18 MAI 2020

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support SCPI Ficommerce, dont la commercialisation, pour l'offre BPCE Vie se déroulera du 18 Mai 2020 jusqu'à épuisement du stock de l'enveloppe disponible.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- La fiche d'information assurance vie Ficommerce
- La Note d'information/Statuts Ficommerce
- La plaquette commerciale Ficommerce
- Le DIC (Document d'Informations clés) Ficommerce

A remettre impérativement au client quelle que soit l'opération.

Documents disponibles dans l'Espace Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)

La saisie des opérations dans MyAssur est impérative.

En cas d'indisponibilité de certaines opérations dans MyAssur, elles devront être saisies en mode manuel sur WebAssur (cf. fiche technique ci-après).

En cas d'indisponibilité momentanée :

Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+7 pour l'adhésion, le versement complémentaire.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées à : CERC-relation-clients@assurances.natixis.com

Bien cordialement,

Département Expertise Accompagnement Caisses et Partenaires



DEACP	Contributeurs	DDM
CE: RBO - RA – RGP BPCE: Conformite, D. Orens, I. D'Ainval, O. Harouytoun, B. Le Brestec, K. Taillandier	Copies	BPCE Vie: G. Buard, S. Lancry, JF. Melin, C. Kelly, S. Renard, D. Baudo, M. Chauvet, F. Breynaert, H. Verre EVD: Comite de Direction

SCPI FICOMMERCE

- Dividende: Versés chaque trimestre, à compter de la date d'acquisition sans application du délai de jouissance. Réinvestissement sur le support en euros du contrat. La distribution des revenus est subordonnée à la décision de l'assemblée générale des associés - Code FICOMMERCE: XFCS00X01QC4 Valeurs au01/04/2019: **Ficommerce** INFOS 230€ Valeur de souscription **ESSENTIELLES** Valeur de rachat 207€ Les valeurs de souscription et de rachat/retrait sont en principe fixées une fois par an (sauf exception d'une expertise annuelle qui pourrait les modifier en cours d'année). La valeur rachat/retrait correspond au prix de souscription du moment diminué de la commission de souscription de 10 %. • MILLEVIE PREMIUM (En gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion) • MILLEVIE INFINIE (En gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion) **PRODUITS** • MILLEVIE CAPI (En gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion) **CONCERNES** La SCPI Ficommerce n'est pas éligible aux options d'arbitrages automatiques des contrats. La SCPI Ficommerce n'est pas éligible aux plans de versements programmés et de rachats partiels programmés △ Vérifier que le document SYNTHESE EPARGNE CONSEIL a été complété, signé par le client et le conseiller et archiver l'exemplaire **DEVOIR DE** Caisse d'Epargne. Un exemplaire doit être remis au client. **CONSEIL** △ Vérifier OBLIGATOIREMENT l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde. MyAssur du 18/05/2020 jusqu'à épuisement du stock - Adhésion/souscription directe - Versement complémentaire - Arbitrage depuis : - le support en euros du contrat, - les UC permanentes, - Un support temporaire en unités de compte échu présents dans les contrats MILLEVIE WebAssur du 18/05/2020 jusqu'à épuisement du stock Adhésion avec clause bénéficiaire en rédaction libre/ démembrée pour tous profils clients Adhésion et versement complémentaire pour les Personnes Protégées, les Personnes Politiquement Exposées et dans le cadre : MODALITES - de l'Epargne Handicap, D'ACCES - de contrat démembré, - de blocages contentieux Assureur A PARTIR DU 18/05/2020 Adhésion pour les Non-Résidents (tels que listés sur le bulletin d'adhésion/de souscription) Accès impossible depuis les versements programmés

SCPI FICOMMERCE

Frais propres au contrat d'assurance vie/de capitalisation :

- Sur Versements : Tarification selon produit concerné
- De Gestion: Prélevés mensuellement par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit
- D'Arbitrage: Prélevés sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit

FRAIS

⚠ Premier arbitrage de l'année civile gratuit pour l'ensemble des produits.

Frais propres au support immobilier :

- Commission de souscription : 10%
- Commission de rachat : néant

COMMISSIONNEMENT

SCPI Ficommerce		Tarification	Commissionnement réseau CE
Frais du support immobilier	Commission de souscription	10%	3,5%
Frais assurance vie	Frais sur versement	Frais du contrat	60%
	Frais de gestion UC	Frais UC du contrat	60%

DIVIDENDE

Le dividende est versé chaque trimestre à compter de la date d'acquisition sans application du délai de jouissance Réinvestissement automatique du dividende sur le fonds euros du contrat.

CONDITIONS DE SORTIE

- Renonciation,
- Rachat partiel ou total,
- Décès (assurance vie),
- Terme du contrat (capitalisation).

GARANTIE

• Supports éligibles à la garantie plancher en cas de décès uniquement pour les contrats d'assurance vie MILLEVIE Premium et MILLEVIE Infinie.

DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES

A remettre impérativement :

- la Fiche d'information assurance vie du support SCPI Ficommerce
- La Note d'information/Statuts
- La plaquette commerciale
- Le DIC (Document d'Informations clés)

Ces documents sont disponibles dans l'Espace Assurance Vie (MyEAV)

 $La \ note \ d'information \ et \ statuts \ ainsi \ que \ la \ plaquette \ commerciale \ sont \ \'egalement \ disponibles \ sur \ le \ site \ \underline{www.ciloger.fr}.$